



A1.7 Encourager les institutions à mettre en oeuvre une politique de retour incitative à - travers des mesures financières et matérielles avantageuses pour les Réunionnais désireux de revenir sur leur île (aides financières telles que prime d'installation, financement du billet d'avion retour via le fonds de continuité territoriale)

Ressources & Modalités

Afin de réaliser cette proposition, les ressources nécessaires sont les suivantes :

Matériel : simple ou plus compliqué, selon qu'un nouveau service est créé au sein des départements "mobilité"

Financière : budget annuel à prévoir aux alentours de 5 M euros

Humaine : 1,5 ETP à prévoir pour gérer les dossiers des demandeurs

Cette mesure incitative vise à mettre en oeuvre différentes aides matérielles et financières pour inciter les jeunes à revenir au pays.

Organisations



Département
Réunion



Région
Réunion



CNARM

Autres:

Autre Opérateurs en charge de la mobilité et de la continuité territoriale (e.g. LADOM)

Faisabilité & Budget

En général, la proposition semble moyennement difficile à réaliser. Nécessite le vote et la mise en place par les assemblées délibérantes des institutions de ces aides.